

BIEL / BIENNE ATHLETICS Meeting en salle, Macolin

- Date:** Samedi / dimanche 29 / 30 janvier 2022
- Catégories** MAN / U20M (an.03/04) / U18M (an.05/06) / U16M (an.07/08) / U14M (an.09/10)
 WOM / U20W (an.03/04) / U18W (an.05/06) / U16W (an.07/08) / U14W (an.09/10)
 Dans diverses disciplines, les athlètes masters organisent leur Championnat suisse en halle. Veuillez consulter l'horaire à cet effet.
- Disciplines** Voyiez l'horaire et à www.swiss-athletics.ch
- Compétition** Veuillez prendre note des directives techniques de compétition.
- Horaire** L'horaire est à disposition dès décembre sur www.biel-bienne-athletics.ch
- Délai d'inscription** **Dimanche, 23 janvier 2022 → passé ce délai, seulement inscription tardive sur place possible**
- Inscription** Avec licence suisse: Exclusivement online sur www.swiss-athletics.ch
Malheureusement, cette année la participation est restreinte aux athlètes Suisse à cause de la capacité réduite dans la salle.
- Inscription tardive** Possible le jour de la compétition au plus tard 1.5 heures avant le début de la compétition sur place contre une finance de Fr. 30.- / Euro 30.- (par athlète, prime de départ exclus).
- Prime de départ** Fr. 15.- (15 EUR) par discipline individuelle
 Fr. 10.- (10 EUR) par discipline individuelle pour la catégorie écoliers U14
Versement directement avec l'inscription sur swiss-athletics.ch (avec licence suisse). Dans des cas exceptionnels, la prime de départ peut également être versée jusqu'au mercredi 26 janvier 2022 sur **IBAN CH75 0900 0000 1534 6375 7 (compte PC, au nom de Biel/Bienne Athletics, case postale, 2501 Bienne, BIC : POFICHBEXX). Ne pas oublier d'indiquer l'athlète et la discipline. Les clubs qui font un paiement collectif envoient une liste avec les athlètes et leurs disciplines à hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch. Pour les paiements sur place un montant supplémentaire de Fr. 5.- (Euro 5.-) / athlète sera perçu.**
 On ne prend pas de finance de garantie. Remboursement de la prime de départ seulement avec certificat médical. Jusqu'à une heure avant le premier départ, chaque athlète doit avoir retiré son dossard.
- Licences** La licence 2022 est obligatoire. Le meeting se déroule selon les règlements WO et IWR.
- Assurance** L'assurance est l'affaire des participants, l'organisateur décline toute responsabilité.
- Ravitaillement** Biel/Bienne Athletics offre la possibilité de se ravitailler (pas de cuisine chaude).
- Logement** Un nombre limité de lits sont à disposition à l'OFSPPO pour les nuits des 28-29 et 29-30 janvier. **Prix (petit déjeuner inclus): Fr. 45.- (45 EUR) jusqu'à Fr. 65.- (65 EUR) / personne (selon disponibilité).**
Réservation jusqu'à dimanche, le 23 janvier 2022, à l'adresse e-mail: hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch avec les informations suivantes: Nom / Prénom / Club / No. Tél.
 Versement de l'argent avec l'indication « Logement Prénom Nom » sur le compte qui est indiqué au-dessus. L'argent doit être sur notre compte jusqu'à **mardi, le 25 janvier 2022**, autrement la réservation sera annulée.
 Les sites suivants offrent des possibilités de se loger bon marché:
<http://www.lagolodge.ch/> (Bienne)
<http://www.lonywood.ch/> (Macolin)
- Renseignements** hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch